

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
Les associations pour personnes aveugles en Belgique	4
1920 : naissance de la Ligue Braille	6
Entre-deux-guerres : l'essor	14
1940-1944 : la Ligue Braille dans la tourmente.....	24
1945-1970 : l'expansion continue.....	30
Années 1970 : c'est la crise !.....	42
Années 1980-1990 : innovation et rénovation	46
2001-2020 : « boom » technologique et « papy boom ».....	56
Principales sources utilisées	72



Il y a 100 ans, deux femmes aveugles, Élisabeth Michiels et Lambertine Bonjean, ont une ambition. Celle de venir en aide à toutes les personnes aveugles en Belgique. La Ligue Braille est née.

Depuis ce jour, l'association n'a cessé d'élargir son action. Aujourd'hui, elle accompagne plus de 15 500 personnes aveugles et malvoyantes pour se former, travailler, se divertir et vivre au quotidien en toute autonomie.

La Ligue Braille s'inscrit résolument dans la voie de l'inclusion, suivant le droit fil de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, que notre pays a ratifiée en 2009. Une société inclusive s'adapte à tous les citoyens, y compris ceux en situation de handicap, afin de leur donner toutes les chances de participer pleinement à la vie sociale.

Par ailleurs, suite au développement des nouvelles technologies, il n'y a jamais eu autant d'outils pour favoriser l'autonomie de la personne handicapée visuelle.

Dans cette perspective, le rôle d'une association spécialisée et expérimentée comme la Ligue Braille garde tout son sens et offre des gages de réussite dans l'accompagnement des personnes aveugles ou malvoyantes sur le chemin de l'inclusion, en les aidant notamment à acquérir et maîtriser les nouveaux outils nécessaires à la (re)conquête de leur autonomie.

À la fierté ressentie devant le travail accompli s'ajoute la reconnaissance envers toutes celles et ceux qui l'ont rendu possible : collaborateurs et bénévoles, donateurs et sponsors, pouvoirs subsidants. Qu'ils soient sincèrement remerciés ! En soufflant ses 100 bougies, la Ligue Braille compte sur leur enthousiasme, leur générosité et leur engagement pour concrétiser les belles idées d'Élisabeth et Lambertine et continuer de leur faire écho pour les 100 prochaines années.

Michel BERLO
Président de la Ligue Braille



LES ASSOCIATIONS POUR PERSONNES AVEUGLES EN BELGIQUE

En Belgique comme dans le reste de l'Europe, les toutes premières associations pour personnes aveugles n'émergent qu'à la fin du XIXe siècle. Elles ont surtout pour objectif de soutenir la protection et la réinsertion sociales de ces personnes dont beaucoup vivent alors dans la précarité, quand elles ne sont pas réduites à la mendicité pure et simple. Ainsi, la Fédération nationale des aveugles belges, société mutualiste fondée en 1886, organise une caisse de retraite et d'assurance en faveur des aveugles malades ou blessés. À Anvers, une Société protectrice des aveugles (Maatschappij tot onderstand der blinden) est créée en 1891¹ pour ouvrir dans la métropole des ateliers où les personnes aveugles reçoivent une formation et du travail, dans les secteurs qui à l'époque leur sont traditionnellement dévolus: cannage et rempaillage de chaises, vannerie, coupe de bois, etc. En 1903, l'Union nationale des aveugles travailleurs, fondée à Bruxelles, entreprend à son tour de fournir du travail aux personnes déficientes visuelles. À cette fin, l'Union ouvre plusieurs ateliers, dans la capitale et les grandes villes de province. L'atelier ouvert à Bruxelles, dénommé Maison des aveugles², fusionnera plus tard avec la Ligue Braille, mais n'anticipons pas...

Les grandes associations pour personnes aveugles et malvoyantes de Belgique apparaissent à la suite de la Première Guerre mondiale, à la faveur du fort courant de sympathie manifesté par la population pour le sort des soldats ayant perdu la vue au front de l'Yser. C'est d'abord La Lumière, fondée à Liège en 1919, par deux infirmières et résistantes, pour accueillir et procurer du travail aux aveugles civils et militaires de la province. C'est ensuite la Ligue Braille, créée en février 1920 à Bruxelles. Toujours à Bruxelles, l'Œuvre nationale des aveugles voit le jour en 1922.

L'année suivante, Licht en Liefde est créée à Bruges. Les Amis des aveugles sont constitués en 1929, à partir d'un groupement philanthropique destiné au départ à soutenir l'Institut pour aveugles de Ghlin (près de Mons) fondé par Léonard Simonon en 1885. De multiples associations plus spécifiques ou d'envergure plus locale voient aussi le jour durant cette période.

1. Elle deviendra en 1942 une filiale de la Ligue Braille, formant une des premières sections locales de l'association.
2. À ne pas confondre avec la maison de repos pour personnes handicapées visuelles qui a pris le nom de Maison des aveugles en 1949. Fondée en 1829 par la Société royale de philanthropie, elle est située boulevard du Midi, face à la Porte de Hal, non loin du siège actuel de la Ligue Braille.



1920 : NAISSANCE DE LA LIGUE BRAILLE

Aux origines de la Ligue Braille, il y a deux femmes aveugles, Élis Michiels et Lambertine Bonjean. La première est masseuse à l'hôpital d'Ixelles, la seconde, aveugle depuis l'âge de huit ans, est une ancienne institutrice de l'Institut pour aveugles de Ghlin. Toutes deux sont membres de la Société théosophique de Bruxelles, dont elles suivent assidûment les conférences. La philanthropie est un des fers de lance de ce mouvement spiritualiste. Élis Michiels, préoccupée par le manque d'ouvrages en braille, est invitée à donner une conférence sur le sujet.

Encouragée par l'accueil réservé à ses idées, elle réunit avec Lambertine Bonjean un petit comité chargé de transcrire des textes en braille et de former ainsi une bibliothèque pour les personnes aveugles. Elles établissent leurs quartiers au 45 rue de Loxum, en plein cœur du vieux Bruxelles, à deux pas de la Grand-Place. Le comité parvient à se procurer des machines à écrire en braille. Peu à peu, des bénévoles apprennent le braille et s'attaquent au long et minutieux travail de transcription, dans des conditions très modestes.



La Bibliothèque au Palais d'Egmont. Au premier plan à droite, Élis Michiels, première présidente de la Ligue Braille

Deux membres du comité, Eugénie Van den Houten et Suzanne Pletinckx se rendent à Paris pour visiter l'Institution nationale des jeunes aveugles, la première école spécialisée pour aveugles, fondée en 1784 par Valentin Haüy. C'est là que Louis Braille a été élève puis enseignant, c'est aussi là qu'il a conçu son alphabet devenu universel. Les déléguées se rendent aussi au siège de l'Association Valentin Haüy, créée en 1889 pour défendre les droits des personnes aveugles dans les domaines culturel et social. L'association française possède un important centre de documentation sur la cécité et une « Bibliothèque Braille », une des premières du genre.



Nourrie par l'expérience des institutions parisiennes, la petite Bibliothèque Braille bruxelloise se développe. L'initiative prend rapidement son essor et attire de plus en plus de bénévoles. En février 1920³, le comité passe à la vitesse supérieure et fonde la Ligue Braille nationale pour le bien des aveugles. Élis Michiels devient présidente de la nouvelle association et Eugénie Van den Houten secrétaire. La fonction de trésorier va au lieutenant Armand Neels, grand invalide de guerre estropié par un obus trois jours avant l'armistice de novembre 1918⁴. En application de la loi de 1921 régissant les associations sans but lucratif (ASBL), la Ligue Braille se constitue en ASBL le 5 septembre 1922 et publie ses statuts, parus au Moniteur Belge du 22 septembre 1922. L'association quitte la rue de Loxum pour des locaux un peu plus spacieux, sous les combles du Palais d'Egmont, place du Petit Sablon. Elle déménage à nouveau en 1926, cette fois sur le territoire de la commune bruxelloise de Saint-Gilles où elle loue une maison rue de l'Hôtel des Monnaies, près de la Porte de Hal, avant de se fixer définitivement non loin de là, au 57 rue d'Angleterre, dans un bâtiment acheté en 1929.

3. Cécile DOUARD, Historique de la Ligue Braille, Bruxelles, 1932, p. 10.

4. Il restera trésorier jusqu'à son décès en 1971 (voir « Centenaire 14-18 : Un vétéran parmi les fondateurs de la Ligue Braille : Armand Neels (1890-1971) », La Canne Blanche, n° 4, 2014, pp. 56-57).



Les statuts de 1922 témoignent de l'élargissement du champ d'activité de la Ligue. En plus de l'objectif initial axé sur la Bibliothèque Braille, elle se fixe pour but de « venir en aide aux personnes atteintes de cécité dans toutes les circonstances et par tous les moyens à sa disposition ». Dans une optique de neutralité, la Ligue Braille va donc s'efforcer de rencontrer les besoins de toutes les personnes aveugles et malvoyantes, sans distinction d'origine sociale, de religion, d'opinion politique ou philosophique. L'action se diversifie, par exemple en soutenant les aveugles de guerre, en revendiquant des tarifs réduits dans les transports publics ou encore la gratuité du transport pour l'accompagnateur d'une personne aveugle.

Divers métiers de l'atelier :

(1) Cannage de chaises

(2) Coupe de bois



Sous l'impulsion d'Élisa Michiels, l'accent est mis sur le travail comme moyen d'intégration et la Ligue s'investit pour promouvoir la formation professionnelle et l'insertion dans le monde du travail. À l'époque, les professions ouvertes aux travailleurs aveugles sont encore assez limitées : cannage de chaises, coupe de bois, accordage de piano, leçons de musique, postes d'organiste, massage, etc.



10



- (1) Vue d'ensemble de l'atelier de chaiserie
- (2) Conditionnement de graines pour oiseaux
- (3) Vannerie

11



Dès 1921, une autre femme aveugle fait son entrée à la Ligue Braille et y jouera un rôle considérable. Cécile Douard⁵ était une artiste-peintre en pleine ascension lorsqu'elle perdit la vue à trente-trois ans, suite à un accident survenu en 1899. Elle s'est reconvertie à la musique, à la sculpture et à l'écriture. En 1902, elle côtoie Lambertine Bonjean au Congrès international pour l'amélioration du sort des aveugles, organisé à Bruxelles. Membre du Conseil d'administration de la Ligue Braille en 1922, elle contribue à structurer l'action de la Ligue et en 1926, devient la nouvelle présidente de la Ligue Braille, poste qu'elle occupera jusqu'en 1937. La jeune association bénéficiera de son engagement et de ses nombreuses relations dans les milieux culturels et intellectuels. Les femmes – et particulièrement les femmes aveugles – jouent donc un rôle majeur dans les premières années de l'association. Il faut ajouter que sur les dix membres du Conseil d'administration de 1922, on compte pas moins de sept femmes. C'est aussi une femme, Marcelle Renson, qui est chargée de rédiger les statuts de l'ASBL. Docteure en droit, ancienne de l'Institut Gatti de Gamond qu'a aussi fréquenté Cécile Douard, elle compte parmi les grandes figures du mouvement féministe belge.⁶ Elle sera l'une des premières avocates à prêter serment au barreau de Bruxelles après avoir contribué à l'élaboration de la loi du 7 avril 1922, qui ouvrait la profession aux femmes. À la Ligue Braille, elle occupe avec sa mère, Victorine Renson-Van Goeten, le poste de bibliothécaire.



Atelier de tissage

5. Voir la captivante biographie de Jeanne VERCHEVAL, Cécile Douard, un regard retrouvé, La Louvière-Bruxelles, 2014.

6. Éliane GUBIN, Dictionnaire des femmes belges, XIXe et XXe siècles, Bruxelles, 2006, pp. 479-480 ; Suzanne van ROKEGHEM, Jeanne VERCHEVAL-VERVOORT et Jacqueline AUBENAS, Des femmes dans l'histoire en Belgique, depuis 1830, Bruxelles, 2006, p. 116.

ENTRE-DEUX-GUERRES : L'ESSOR

Sous la présidence de Cécile Douard, l'association connaît un développement remarquable. Le petit comité créé en 1920 pour constituer une bibliothèque devient en dix ans à peine une véritable institution nationale, offrant un large éventail de services sociaux et culturels et possédant un atelier, une bibliothèque de près de 4 000 volumes, des salles de réunion et de concert. Mis gratuitement à la disposition des personnes handicapées de la vue, ces services sont financés essentiellement par des dons et, à partir de 1923, par des collectes.



Cécile Douard, portrait dessiné par son amie Germaine Rimbout en 1923

Destination rue d'Angleterre

En 1926 déjà, la Ligue Braille avait été sur le point de fusionner avec la Maison des aveugles, créée en 1903⁷ et établie rue de Ruysbroeck à Bruxelles. Le projet avait été reporté car les locaux de la rue de l'Hôtel des Monnaies ne se prêtaient guère à l'installation d'un atelier. Le déménagement à la rue d'Angleterre change la donne et en 1929, la fusion est réalisée dans la foulée. L'association prend le nom de Ligue Braille⁸ et Maison des aveugles. L'objectif de l'atelier est de fournir un emploi et un salaire décent aux ouvriers aveugles et malvoyants. Les services proposés sont essentiellement manuels : cannage, coupe de bois (bois d'allumage, très demandé en un temps où l'on se chauffe essentiellement au charbon ou au bois), accordage et réparation de pianos, tricot, vannerie, auxquels viendront s'ajouter plus tard la reliure et le pliage de prospectus. Les activités de l'atelier sont gérées par un « Service commercial », chargé du recrutement, de l'organisation du travail, de la prospection des clients et de la vente des produits.

-
7. En raison de la fusion des deux institutions, cette date sera retenue pour célébrer le cinquantenaire de la Ligue Braille... en 1953 et les 80 ans... en 1983 !
8. Pour la lisibilité du récit, nous utiliserons l'appellation abrégée Ligue Braille, comme c'était souvent le cas dans les publications de l'association à l'époque.





La Canne Blanche, organe de soutien et de marketing : spécimens du bulletin et d'objets mis en vente au profit de la Ligue Braille (crayons et insignes lumineux en forme de canne blanche, jeux de cartes, napperons et ronds de serviette fabriqués à l'atelier de la Ligue Braille, etc.)

La Ligue Braille est donc en plein essor lorsque éclate la grande crise économique de 1929. Comme souvent, cette période de crise s'avère propice à l'émergence d'idées nouvelles. En 1933, alors que la Ligue se trouve dans une impasse financière, des philanthropes enthousiastes et ingénieux créent La Canne Blanche, organe de soutien à la Ligue Braille. La Canne Blanche recrute des milliers de membres et organise diverses manifestations dont les bénéfices sont versés à la Ligue Braille. Elle édite un bulletin d'information sur les activités de la Ligue et les questions relatives aux personnes aveugles et malvoyantes. La Canne Blanche fusionnera avec la Ligue Braille en 1941. Mais les innovations ne s'arrêtent pas là.

En 1931, une œuvre américaine, l'American Braille Press for War and Civilian Blind offre à la Ligue Braille un matériel complet pour la production et l'impression du braille, en français et en néerlandais. Cette dotation est à l'origine de l'Imprimerie nationale des aveugles belges, ASBL indépendante mais soutenue par la Ligue et hébergée dans ses locaux. Avec l'aide financière de la Ligue Braille, la nouvelle association éditera pendant plus d'un demi-siècle de très nombreux livres didactiques destinés à l'enseignement des jeunes aveugles, dans les deux langues nationales, des partitions musicales et une revue, Union (Eendracht en version néerlandaise).





L'IMPRIMERIE NATIONALE DES AVEUGLES BELGES



- (1) Composition
- (2) Correction des épreuves
- (3) Impression
- (4) Reliure



**Comité de la Bibliothèque au début des années 1930.
Au centre, Cécile Douard, présidente de la Ligue Braille,
avec à sa droite Gérard Borré, qui deviendra le 4e
président de l'association en 1940**



Le Service social

C'est en 1936, année où la Belgique connaît de profondes mutations sociales, que la Ligue Braille décide d'organiser un Service social. Le concept de service social n'est pas nouveau, mais sa professionnalisation est alors toute récente. La formation des « auxiliaires sociaux » – nom donné alors en Belgique aux travailleurs sociaux⁹ – a été organisée par arrêté royal du 15 octobre 1920. Huit écoles ont ouvert leurs portes entre 1920 et 1922, à Bruxelles, Anvers et Heverlee (Louvain), et obtenu une reconnaissance légale. Toutes sont rattachées à l'un ou l'autre des grands « piliers » de la société belge, catholique, libéral ou socialiste, à l'exception de l'École centrale de service social, neutre et organisée par l'État. C'est une auxiliaire sociale formée à l'École centrale qui sera engagée pour organiser le Service social de la Ligue. Ce nouveau service, qui devient opérationnel dès 1937, se voit confier des missions très diverses : « dépister » et assister les personnes en situation de handicap visuel, étudier les possibilités de réadaptation, pallier les lacunes de l'aide familiale, accomplir les démarches nécessaires pour obtenir des avantages sociaux.

9. Dans La Canne Blanche, le terme « auxiliaire sociale » est utilisé jusqu'en 1944, pour faire place à « assistante sociale » dans l'important « Message du Président » publié par Gérard Borré en première page du numéro du 1^{er} octobre 1944 et où il dresse le bilan des années de guerre.



Toujours en 1936, apparaît le « Service de documentation et de propagande ». Son objectif est double. Tout d'abord, il s'agit de réunir une documentation sur tout ce qui concerne la déficience visuelle et la vie des personnes aveugles et malvoyantes, en vue de défendre au mieux les intérêts de ces personnes auprès des pouvoirs publics. Ensuite, ce service joue le rôle de service de communication avant la lettre, chargé de faire connaître et apprécier l'œuvre et de donner une publicité aux manifestations et initiatives diverses destinées à procurer des ressources : fêtes, bals, concerts, manifestations sportives, vente d'objets, tombolas, etc.



(1) Assistante sociale à la fin des années 1930



(2) Le Service social en 1947

La Bibliothèque poursuit son développement. Elle est reconnue en 1929 comme bibliothèque spéciale, ce qui ouvre l'accès aux subsides de l'État. En 1936, elle intègre un service de cours gratuits par correspondance, en collaboration avec Auxilia, une association d'éducation permanente fondée en 1935. Ces cours sont destinés aux personnes malades ou handicapées et portent sur l'apprentissage des langues et des matières générales (philosophie, droit, etc.). Ils sont rendus accessibles aux personnes aveugles grâce à l'intervention des copistes de la Ligue Braille, qui transcrivent du noir (texte dactylographié ou imprimé en caractères « ordinaires » pour les voyants) au braille les leçons et du braille au noir les devoirs des élèves. En 1937, la Bibliothèque compte plus de 5 800 volumes en braille et enregistre plus de 2 800 prêts. Dès 1938, des enregistrements d'œuvres littéraires sur disques entrent en circulation. La Bibliothèque est aussi au centre des activités récréatives et culturelles qui sont proposées aux bénéficiaires, notamment les célèbres « goûters du jeudi », qui rassemblent à la Ligue Braille un public nombreux autour d'une tasse de café ou de thé, pour écouter un concert, une conférence, ou s'exercer à des activités créatives (vannerie, poterie, etc.).

1940-1944 : LA LIGUE BRAILLE DANS LA TOURMENTE ¹⁰

L'invasion de la Belgique le 10 mai 1940 et le chaos qui s'ensuit plongent la Ligue Braille dans la tourmente. Le conseil d'administration prend rapidement des mesures pour assurer la continuité des services et remettre l'atelier en activité. En juin, tous les travailleurs aveugles de l'atelier sont à nouveau au travail. La Ligue Braille parviendra à assurer le paiement de leurs salaires tout au long de l'occupation allemande ¹¹. Il faut néanmoins faire face, avec des ressources réduites drastiquement, à des besoins croissants en raison des difficultés matérielles liées aux circonstances.

10. C'est le titre de l'éditorial de La Canne Blanche de décembre 1940, présentée comme « Premier bulletin de guerre ».

11. En 1944, année particulièrement difficile sur le plan économique, l'atelier occupe 63 ouvriers (« Rapport sur l'exercice 1944 », La Canne Blanche, n° 4, 1er avril 1945, p. 2).

Décentralisation

Le dynamisme de l'association se révèle dans l'adversité. Pour assurer une plus grande proximité des services, des sections locales sont créées successivement à Gand en 1942, Charleroi et Anvers en 1943. À Gand et Anvers, les nouvelles sections sont constituées à partir d'associations locales dont l'activité se limite à l'organisation d'ateliers pour travailleurs aveugles ¹². Parallèlement à cette extension géographique, La Canne Blanche commence à paraître en néerlandais en 1942, sous le titre De Witte Stok. Les sections locales disposent chacune d'une auxiliaire sociale chargée de dépister et visiter les personnes aveugles de la région. Les régions non desservies par une section sont parcourues par des auxiliaires sociales itinérantes. L'action semble rapidement porter ses fruits puisque, selon La Canne Blanche, dans la seule ville de Gand, l'auxiliaire sociale a identifié et visité en sept mois de travail 162 personnes aveugles, alors qu'une association locale active depuis près de quinze ans n'en regroupait qu'une soixantaine.

12. [Gérard BORRÉ], « Une section gantoise de la Ligue Braille, Maison des aveugles », La Canne Blanche, n° 44, 1er août 1942, p. 6.



Lutter contre la misère

Tout en exerçant sa mission d'assistance spécialisée dans le handicap visuel, le Service social est confronté à de nombreuses situations d'indigence liées à la guerre. Nécessité fait loi, la Ligue Braille décide d'organiser des distributions de ressources matérielles, en argent et en nature (denrées alimentaires, charbon, médicaments, etc.), allant ainsi au-delà de ses objectifs propres, ce qui ne manque pas de susciter le courroux du ministère du Ravitaillement. En effet, l'administration ne reconnaît pas à l'association le statut de distributeur de produits alimentaires ! La Ligue contournera cette obstruction en ayant recours au marché noir, mais surtout à la générosité de ses donateurs¹³.



**Répondre à la misère
par la générosité**



Les auxiliaires sociales doivent donc accueillir et traiter les demandes en secours matériel de plusieurs milliers de personnes, outre celles qui font l'objet d'un suivi spécifique à leur handicap. Rien qu'en 1943, plus de 6 000 « solliciteurs » se présentent aux permanences organisées à Bruxelles, Gand, Charleroi et Anvers.

En 1944, avec l'hiver particulièrement rude et les conséquences de l'offensive alliée, ce chiffre explose pour s'élever à 9 560 ! Sous l'Occupation, La Canne Blanche, sous-titrée Bulletin de guerre, devient mensuelle afin de publier à un rythme soutenu un « Courrier de misère » qui signale des situations de personnes aveugles ayant des besoins particuliers et susciter des dons en nature ou en argent. La liste des donateurs est publiée à la suite de ces avis pour continuer de susciter la générosité d'un public qui a alors bien d'autres sources de préoccupation.

13. [Gérard BORRÉ], « Message du président », La Canne Blanche, n° 10, 1er octobre 1944, p. 1 ; « Interview de monsieur Henri Lemaire, secrétaire de la Ligue Braille – Maison des Aveugles prise au micro de l'I.N.R. le 30 octobre 1945 », La Canne Blanche, n° 12, 1er décembre 1945, pp. 1-2.



Sous la contrainte, l'imagination prend le pouvoir ! Avant la guerre, la Ligue Braille organisait chaque année à Bruxelles une soirée de gala avec un bal qui recueillait un franc succès et permettait de réunir des fonds importants. Sous l'Occupation, une telle organisation devient impossible. Qu'à cela ne tienne, la Ligue lance en décembre 1941 une invitation à un « Bal-Fantôme » en guise de « 17e gala de la Canne Blanche », une « fête fictive », astucieux prétexte pour inviter à faire un don équivalent en tout ou partie à ce que les amateurs auraient dépensé pour l'occasion¹⁴.

À la Libération, le président de la Ligue Braille, Gérard Borré, dresse un bilan « de ces années douloureuses », soulignant non sans un certain triomphalisme que « la Ligue Braille sort grandie de cette épreuve ; elle a acquis une notoriété telle que, dans le pays entier, les administrations communales et les œuvres de bienfaisance dirigent vers elle les aveugles nécessiteux qui leur sont signalés »¹⁵.

14. La Canne Blanche, n° 36, 1er décembre 1941, p. 1.

15. [Gérard BORRÉ], « Message du président », art. cit., p. 1.



Le Goûter du jeudi dans les années 1940

1945-1970 : L'EXPANSION CONTINUE

Dans l'immédiat après-guerre, les difficultés matérielles ne disparaissent pas instantanément et le « Courrier de misère » de La Canne Blanche continue d'être publié, même s'il est rebaptisé « Courrier des généreux ». Dans un éditorial, le directeur de la Ligue Braille, Maurice de La Ruwière, lance un appel vibrant à l'État pour qu'il intervienne en faveur des personnes aveugles et malvoyantes, particulièrement fragilisées dans un contexte économique très difficile, marqué par de fortes hausses de prix. Soulignant que « l'initiative privée devrait être suivie et encouragée par l'État », il ajoute : « l'intervention de l'État devrait même devenir telle que les œuvres puissent subsister si leur utilité est démontrée, sans avoir de soucis matériels, les soucis d'ordre moral et social étant bien suffisants »¹⁶. Un vœu pieux, même si cette période est marquée par la mise en place d'un système de sécurité sociale qui fera de la Belgique un modèle d'État-providence.

16. [Maurice de LA RUWIÈRE], « À cœur ouvert », La Canne Blanche, n° 3, 1er mars 1945, p. 1.

La Ligue Braille est alors structurée en quatre sections : le Service social, dont les compétences ne cessent de s'élargir en raison de l'évolution de la législation sociale ; l'Assistance par le travail, chargée de reclasser les travailleurs aveugles dans les entreprises ou dans l'atelier de la Ligue Braille ; la Bibliothèque, centre nerveux des activités culturelles et de loisirs ; enfin, La Canne Blanche, organe de soutien et de relations publiques.

En 1948, suite à une révision des statuts, l'association adopte la dénomination « Ligue Braille – Institution nationale pour le bien des aveugles ». Le célèbre inventeur aveugle reste ainsi la figure de proue de l'institution, qui affirme par ailleurs l'ambition d'étendre son champ d'action à l'ensemble du pays. L'an 1948 est aussi marqué par la première « Semaine de l'aveugle »¹⁷, grande campagne annuelle destinée à mieux faire connaître les associations pour personnes aveugles au grand public, à travers la presse, la radio, le cinéma (et plus tard la télévision), des colloques, etc. La Ligue poursuit la décentralisation progressive de certaines activités : en plus d'Anvers, Gand et Charleroi, de nouveaux comités voient le jour à Namur, Dinant, Ciney, Étalle, Tournai, Ath-Lessines, Menin. Des sections locales sont établies dans la plupart des communes de l'agglomération bruxelloise.

17. La Semaine de l'aveugle, parfois « Quinzaine » dans les années 1950-1960, est dénommée de nos jours « Semaine de la Ligue Braille » bien qu'en pratique elle s'étende sur plus d'une semaine.





Haut patronage royal : nos reines en visite à la Ligue Braille.

(1) 1953 : La reine Élisabeth avec le président Gérard Borré
(2) 1970 : La reine Fabiola à l'atelier de l'imprimerie braille, avec à sa droite Pierre Van Nieuwenborgh, responsable du Service culturel de la Ligue Braille et Roger Beernaert, son successeur; entre eux deux, à l'arrière-plan, le président Achille Dyckmans

Patronage royal et ressources en tous genres

Dès les années 1920, la reine Élisabeth accordait régulièrement son patronage à certaines manifestations organisées par la Ligue Braille au profit des personnes aveugles et malvoyantes, comme des concerts ou soirées de gala. En 1953, la reine consacre le caractère national de l'œuvre en lui accordant son haut patronage de façon permanente. À cette occasion, elle est reçue avec beaucoup de chaleur au siège de la Ligue Braille. Ce haut patronage, continué en 1966 par la reine Fabiola et en 2015 par la reine Mathilde, constitue un magnifique encouragement à poursuivre l'action menée en faveur des personnes déficientes visuelles dans tout le pays¹⁸.

18. Lettre d'[Édouard de Streel], secrétaire de la reine, à Emmanuel Baruh, directeur de la Ligue Braille, Palais de Bruxelles, 29 septembre 1952, dans ARCHIVES DU PALAIS ROYAL, Secrétariat de la reine Élisabeth, dos. L 5.
 Voir « La reine Mathilde honore la Ligue Braille », La Canne Blanche, n° 2, 2015, pp. 29-30.





2010 :
La princesse Mathilde,
devenue reine en 2013

La Ligue, dont l'utilité publique est clairement reconnue, apparaît de plus en plus comme une référence en matière d'accompagnement des personnes déficientes visuelles. Toutefois, dans les années cinquante, les subsides des pouvoirs publics ne dépassent guère 5 % du budget de l'ASBL. Le recours à des ressources privées reste donc indispensable. Celles-ci sont multiples : dons, cotisations, galas, tombolas, ventes de charité, collectes, etc. Une série d'objets sont aussi mis en vente par des bénévoles : crayons en forme de petite canne blanche, cartes postales reproduisant des œuvres de Cécile Douard ou des photographies de personnes aveugles mises en situation (avec un chien-guide, au travail, lisant du braille, etc.). Dès 1951, une « Grande Tombola » annuelle est organisée, qui remporte un tel succès que progressivement les collectes seront abandonnées.



1



2

La Ligue Braille met sur pied en 1954 un nouveau département : les cours ménagers. Ces cours de réadaptation à la vie quotidienne visent à rendre à la personne devenue aveugle sa confiance et son autonomie. Dans tout le pays, des professeurs et moniteurs, dont certains sont eux-mêmes handicapés visuels, donnent des cours collectifs et des cours individuels à domicile. Outre l'économie domestique et les soins du ménage, les participants sont initiés à d'autres aspects de la vie quotidienne : conseils aux consommateurs, leçons de locomotion à l'aide de la longue canne blanche, etc. Ces cours sont partiellement subsidiés par le ministère de l'Éducation nationale et de la Culture.

(1) et (2) Cours ménagers



La mobilité reste une priorité. En 1947, la Ligue obtient pour les personnes aveugles de la capitale un permis de circulation gratuite sur le réseau des tramways bruxellois, qu'elle sera elle-même chargée de délivrer. La même année, elle reprend la gestion de l'Œuvre belge du chien-guide, qui devient une section à part entière de la Ligue sous le nom d'Œuvre nationale du chien-guide d'aveugle. Pas moins de 32 chiens-guides sont attribués cette année-là. Grâce à l'appui de la Province de Brabant, la section dispose de son propre chenil dans les jardins de l'Institut provincial pour sourds-muets et aveugles de Berchem-Sainte-Agathe. Après 25 ans de bons et loyaux services, cette structure fermera pour laisser place à une extension de l'école, mais la section chien-guide poursuivra ses activités sous d'autres formes jusqu'à nos jours.

**Carte de transport
gratuit délivrée par la
Ligue Braille en 1948**



**La section du chien-guide : (1) De 1947... (2) ...à nos jours
(3) Séance de formation du chien avec son nouveau maître**

Dans le domaine de l'aide par le travail, les ateliers poursuivent leurs activités centrées sur les métiers traditionnels, mais la Ligue Braille met désormais la priorité sur l'insertion des personnes aveugles et malvoyantes dans le secteur commercial et industriel, en les aidant à s'orienter vers des métiers plus diversifiés et non plus seulement manuels, comme sténodactylo, téléphoniste ou encore huissier. En 1947, par exemple, elle obtient l'engagement de plusieurs ouvriers aveugles au sein des Ateliers de construction électriques de Charleroi (ACEC)¹⁹.

19. Henri Lemaire, « Notre bilan moral 1947 », La Canne Blanche, n° 4, avril 1948, p. 1.





Le Quatuor Ligue Braille

Des micros et des cordes

La Bibliothèque diffusait depuis 1938 des enregistrements sur disques d'œuvres littéraires. En 1955, elle lance le « livre parlé » sur bandes magnétiques. Le succès de ce nouveau support amène la Ligue Braille à installer son propre studio d'enregistrement. La musique est aussi à l'honneur avec la formation d'un quatuor à cordes, le « Quatuor Ligue Braille », un ensemble de musique de chambre professionnel qui donne son premier récital en 1949. Créé en 1947 sous l'impulsion de Gérard Borré, ancien professeur de musique, il est constitué en majorité de musiciens aveugles – seul l'altiste est voyant – et placé sous la supervision du bibliothécaire de la Ligue Braille, responsable des services culturels, aveugle lui aussi. La Ligue Braille verse aux musiciens un cachet pour les répétitions qui se déroulent dans ses locaux et gère leur promotion. Très actif dans les années 1950-1960, le quatuor participe régulièrement aux émissions de l'Institut national de radiodiffusion (INR), ancêtre de la RTBF et de la VRT, joue au Palais des Beaux-Arts (actuel Bozar) et organise des tournées à travers le pays. Il se produit devant la reine Élisabeth lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Bibliothèque en 1951. La reine, grande mélomane et violoniste de talent, les invitera à plusieurs reprises à sa résidence au château du Stuyvenberg pour des séances de musique de chambre.



Golden Sixties

À l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958, la Ligue Braille est présente et son stand met en avant l'intégration socioprofessionnelle des personnes aveugles. En 1961, une nouvelle étape est franchie avec la naissance du Service d'orientation et de réadaptation professionnelles. Des tests psychotechniques sont mis en place pour répondre aux critères du Fonds national de reclassement social des handicapés créé par la loi du 16 avril 1963. En 1969, ce service devient un véritable département, auquel viennent se joindre deux centres de formation pour téléphonistes et dactylographes, ainsi qu'un service de placement pour les étudiants ayant achevé leur formation. Par ailleurs, une nouvelle section est organisée dans le but de procurer aux travailleurs aveugles et malvoyants des aides techniques modernes et performantes dans l'exercice de leur profession. Enfin, un centre d'étude et de documentation est chargé de tenir à jour une base de données bibliographique et de réaliser des études psychologiques, ergologiques et sociologiques du handicap visuel.



(1) (2) Le Service d'orientation
et de réadaptation professionnelles
(3) Formation de téléphoniste

ANNÉES 1970 : C'EST LA CRISE !

Les années septante sont marquées par la crise économique et la Ligue Braille n'y échappe pas. Au début de la décennie, en 1973, les subsides des pouvoirs publics couvrent environ 50 % des dépenses de la Ligue Braille. En 1977, ce chiffre tombe à 40 % et cette diminution se poursuivra pour atteindre de nos jours environ 20 %. C'est dire combien l'association dépend encore et toujours de la générosité privée. Pour rationaliser les dépenses, un comité d'étude et de coordination est instauré et chaque service est invité à réviser son budget pour l'adapter le plus possible aux besoins réels.



Le livre audio : du gramophone au lecteur DAISY

- (1) Le disque vers 1940
- (2) La bande magnétique dans les années 1950 : lecture d'une bande sur un magnétophone et prise de notes sur une machine sténographique braille
- (3) De la bande pour magnétophone à la cassette
- (4) Le CD DAISY et son lecteur



En 1976, dans le cadre de l'autonomie culturelle, une scission est opérée au niveau de la Bibliothèque. La « Vlaamse Bibliotheek van de Brailleliga » est constituée en ASBL indépendante, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires du ministère de la Culture de la Communauté flamande. Par la suite, la bibliothèque flamande se dissociera juridiquement de la Ligue Braille avec laquelle elle continuera de collaborer sous le nom de « Vlaamse Blindenbibliotheek », puis « Vlaamse Luister- en Braillebibliotheek » (actuellement « Luisterpuntbibliotheek »). La Bibliothèque francophone, pour sa part, reste à demeure. Elle continue sa progression, stimulée par le succès foudroyant du livre sur cassettes, lancé en 1975. Si l'on continue à lire en braille, la lecture de livres enregistrés est de plus en plus importante et ne cesse de se développer. Pour répondre à une demande croissante, la Ligue Braille se dote en 1983 de quatre cabines d'enregistrement de niveau professionnel, afin de produire sur une plus grande échelle le « livre parlé » sur cassettes. La Ligue Braille a aussi inauguré pour les lecteurs malvoyants le prêt de livres imprimés en grands caractères. Tous les prêts sont gratuits.

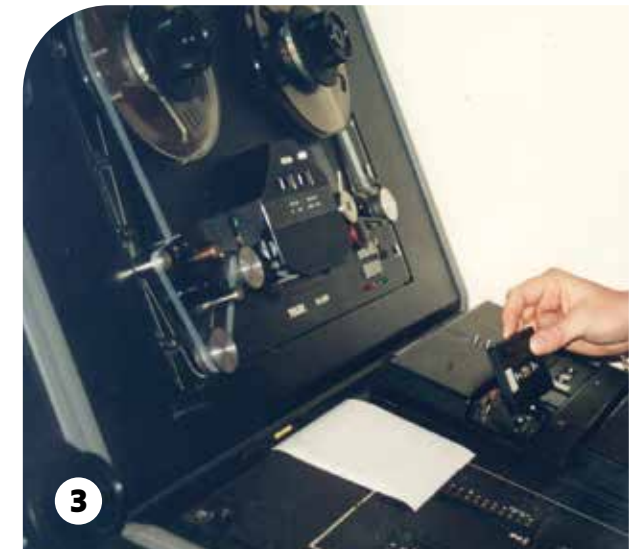
Le Studio d'enregistrement de la Ligue Braille

(1) Cabine d'enregistrement dans les années 1960

(2) Le nouveau studio inauguré en 1983

(3) Production de livres sur cassettes

(4) Une cabine d'enregistrement de nos jours





ANNÉES 1980-1990 : INNOVATION ET RÉNOVATION

Dès le début des années 1980, l'innovation va toucher l'ensemble de la Ligue Braille : de nouveaux services voient le jour, l'organisation et les locaux sont modernisés en profondeur.



**Le BrailleTech,
salon annuel des
aides techniques**

L'association suit de près le développement des nouvelles technologies, qui se répandent alors dans tous les domaines et ouvrent de nouvelles perspectives. En 1985, l'informatisation est introduite afin d'assurer une gestion moderne et dynamique de l'institution. En 1987, le Service des aides techniques se développe, depuis les aides simples jusqu'aux aides techniques les plus sophistiquées, sans oublier les jeux adaptés à la cécité. Ces avancées amènent à lancer en 2000 le premier salon annuel des aides techniques, baptisé BrailleTech, qui permet de découvrir et tester les dispositifs disponibles sur le marché.



Nouveaux services

En 1982, un service de documentation relatif au handicap visuel est mis sur pied. Géré par le personnel du Service culturel, il prendra le nom de Salle de lecture, lieu où les étudiants et professionnels du secteur peuvent consulter et emprunter les ouvrages et documents. La Salle de lecture offre aussi un service de documentation sonore, dans les domaines les plus divers, réservé aux personnes aveugles et malvoyantes. En 1989, la Salle de lecture prend une nouvelle dimension en devenant le cadre d'une cellule de recherche, le Centre de recherche sur les aspects culturels de la vision, chargé principalement d'éditer une revue culturelle et scientifique de haut niveau, ~~VOIR~~ (« Voir barré »), périodique semestriel qui paraîtra de 1990 à 2011.

Formations données par le Service d'accompagnement :

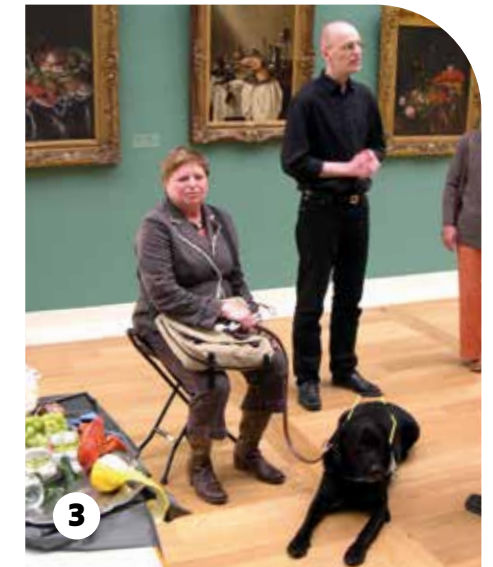
- (1) Locomotion (2) Cuisine**
- (3) Accompagnement des futurs parents aveugles ou malvoyants**



En 1988, la Ligue Braille crée le Service d'accompagnement, dans le but de conseiller et accompagner les personnes aveugles et malvoyantes afin de reconquérir et/ou d'optimiser leur autonomie dans les multiples facettes de la vie quotidienne. Les conseils portent sur l'adaptation de l'habitat, la gestion des documents, du ménage, des courses ou de la cuisine. Le service organise notamment des formations aux techniques de locomotion au moyen de la longue canne blanche, des cours de dactylographie, de braille et d'écriture en noir au moyen d'un guide-main. Il accompagne aussi les jeunes parents aveugles ou malvoyants et tient régulièrement des sessions de sensibilisation sur la déficience visuelle à l'attention de l'entourage et des proches, d'organisations ou d'entreprises.



Grâce aux recettes de la Tombola, le premier « Club Braille » est ouvert en 1990. Sponsorisés dès 1995 par la société Citroën Belux, ces Clubs réunissent dans plusieurs villes du pays des personnes aveugles et malvoyantes pour leur proposer des activités créatives ou récréatives – tricot, peinture, modelage, jeux de société, compositions florales, art culinaire... –, mais aussi des excursions et animations réservées aux membres. En 1996, les activités des Clubs Braille, les animations et excursions, les visites de musées et des installations de la Ligue Braille, jusqu'alors organisées par différents services, sont regroupées au sein d'un nouveau Service des animations culturelles, connu de nos jours sous l'appellation de Service loisirs.



**Les Clubs Braille : (1) Activités créatives (2) Excursions
(3) Visite guidée sur mesure aux Musées royaux des Beaux-Arts**

Ce service reste étroitement associé au Service culturel qui gère pour sa part la Bibliothèque, la Ludothèque, la Salle de lecture et le Centre de recherche. Toujours en 1996, un Musée des oiseaux est installé au siège bruxellois de la Ligue Braille, où les personnes aveugles peuvent découvrir leurs amis à plumes sous forme de modèles en balsa et d'enregistrements. Ces diverses activités culturelles et de loisirs remplissent des objectifs multiples et importants : rompre l'isolement, inciter à sortir de chez soi pour s'ouvrir au monde et aux autres, stimuler l'imagination et les talents dans un esprit de saine émulation, favoriser les contacts sociaux et les échanges d'expériences.



En 1992, le Service de placement s'est vu conférer de nouvelles tâches et est devenu le Service d'insertion professionnelle. Ce service n'est plus réservé aux stagiaires des Centres de formation professionnelle mais ouvert à toute personne aveugle ou malvoyante à la recherche d'un emploi. Le Service d'encadrement pédagogique constitué en 1997 vise à compléter l'action en faveur de la formation et de l'enseignement en apportant un soutien spécifique aux étudiants aveugles ou malvoyants de tous niveaux et de toutes orientations. En 1999, l'atelier protégé est restructuré en Entreprise de travail adapté (ETA) pour se conformer à la législation. Le publipostage constitue l'activité principale, à côté des travaux de chaiserie, cannage et rempaillage.

L'atelier dans les années 1980 :
(1) Chaiserie (2) Publipostage



Service d'insertion professionnelle :
Accompagnement à la recherche d'emploi



L'évolution de la législation et des conditions posées par les pouvoirs subsidiaires, ainsi que le contexte de plus en plus concurrentiel de l'économie sociale amèneront la Ligue Braille à confier la gestion de l'ETA, devenue un autre métier, à un organisme distinct au début des années 2000.





(1) L'ancienne façade des locaux de la Ligue Braille au 57 rue d'Angleterre (cliché pris lors de la visite de la reine Fabiola en 1970)
(2) Le bâtiment sous sa forme actuelle



Extension et rénovation

En 1989, la Ligue Braille décide d'agrandir et de rénover en profondeur le site de la rue d'Angleterre, tout en veillant à le rendre parfaitement accessible aux personnes handicapées de la vue. Ce vaste chantier, rendu possible grâce à des legs spécifiquement dédiés à cette fin, sera réalisé en deux phases, la première de 1989 à 1990, la seconde de 1998 à 2000. Le nouveau complexe, s'étendant de la rue d'Angleterre à la rue de Hollande, abrite les différents services.



(3) Le jardin-parcours
(4) Musée Braille

Sur le toit plat reliant le bâtiment de la rue d'Angleterre à celui de la rue de Hollande, un superbe «jardin-parcours», destiné à l'apprentissage de la locomotion au moyen de la longue canne blanche et du chien-guide, est inauguré en 1994. La figure emblématique de Louis Braille n'a pas été oubliée puisqu'un Espace Braille, créé en 1998, lui est dédié. Il sera développé pour devenir le Musée Braille inauguré en 2009. Le public – aveugle ou voyant – peut y découvrir l'histoire de l'alphabet braille et des techniques d'écriture pour personnes aveugles, ainsi que ses usages actuels, au travers d'objets et de panneaux didactiques. Les importants développements de cette période ont été menés sous la présidence de Jean-Paul Herbecq, premier juriste aveugle diplômé d'une université belge et président de la Ligue Braille pendant 25 ans, le plus long mandat de l'histoire de l'association.



**L'Espace public numérique :
les nouvelles technologies mises à la portée de tous**

2001-2020 : « BOOM » TECHNOLOGIQUE ET « PAPY BOOM »

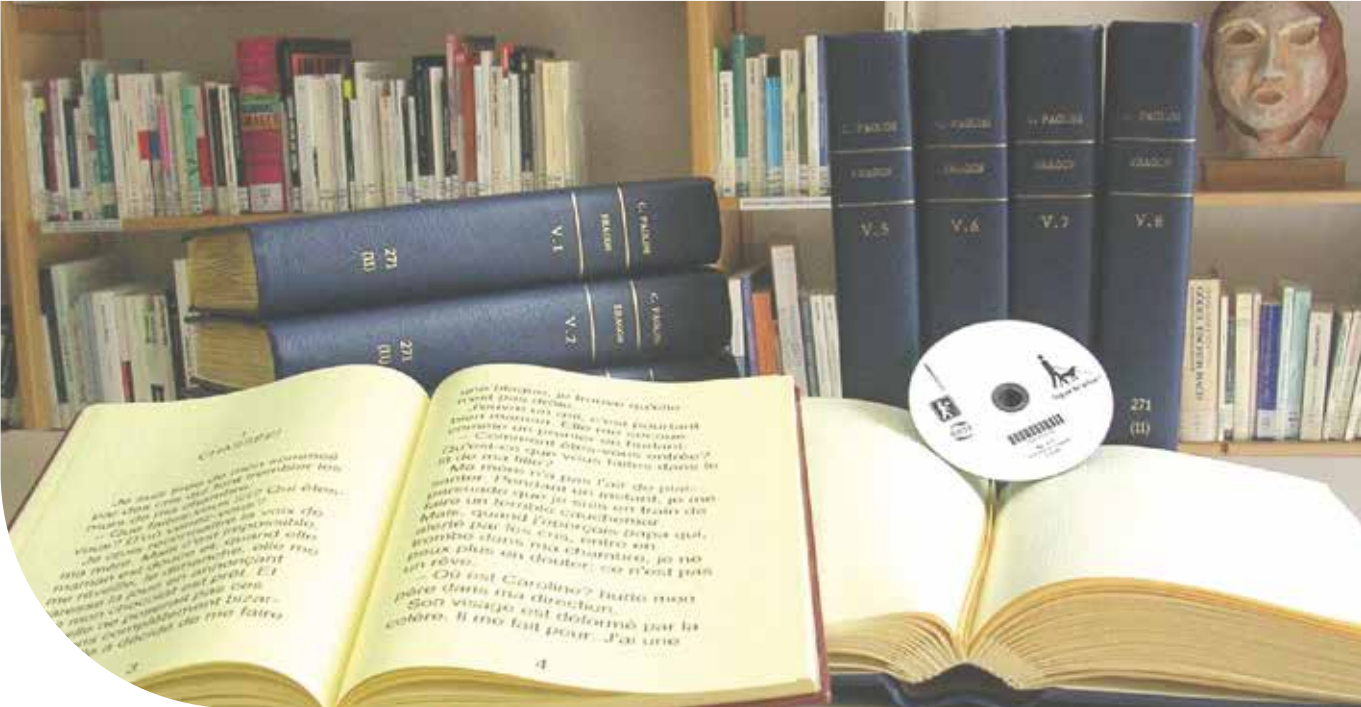
Les nouvelles technologies au service de l'autonomie

Les deux premières décennies du XXI^e siècle sont marquées par l'explosion des nouvelles technologies dans le domaine de l'information et de la communication. Attentive à leurs potentialités, la Ligue Braille lance en 2002 un site internet entièrement renouvelé (le premier datait de 1998) et surtout directement accessible aux internautes aveugles et malvoyants. Les nouvelles technologies sont également mises à profit à la Bibliothèque, avec la numérisation des livres audio à partir de 2005. Les enregistrements analogiques sont convertis à la norme DAISY (Digital Accessible Information System), qui offre de nombreux avantages par rapport au simple CD audio : navigation structurée dans le livre, choix de la vitesse de lecture sans distorsion de la voix, pose de signets, mémorisation de la dernière position de lecture, etc. En 2014, la Bibliothèque est mise en ligne. Désormais, le catalogue est consultable via le site internet de la Ligue Braille et les livres audio peuvent être téléchargés directement, de même que les livres en braille numérique depuis 2017.



La Ligue veille aussi à réduire la fracture numérique liée au handicap visuel et/ou à l'âge en créant en 2015 un Espace public numérique (EPN) adapté aux personnes déficientes visuelles. Ce lieu convivial permet aux personnes aveugles ou malvoyantes de tout âge de se familiariser avec la Bibliothèque en ligne, le téléchargement de livres, les nouveaux outils de lecture que sont les tablettes, smartphones et autres liseuses électroniques.

La Bibliothèque : supports de lecture adaptés, en braille, en grands caractères et sur CD DAISY



Ces nouveaux outils, grâce à leurs dispositifs d'accessibilité, peuvent rendre de nombreux services aux personnes handicapées de la vue, tant au quotidien que dans le milieu scolaire ou professionnel. Ils occupent par conséquent une place sans cesse croissante au BrailleTech, le salon annuel des aides techniques. Le Centre de formation professionnelle et le Service d'information sur les adaptations techniques de la Ligue Braille incluent aussi dans leurs programmes des formations permettant de maîtriser ces outils et d'en optimiser l'usage.



(1) Un ordinateur équipé d'une barrette braille permettant de lire en braille les lignes d'écran et vérifier ainsi l'orthographe
(2) Cours d'informatique au Centre de formation professionnelle



Vieillesse de la population

Aux alentours de 2005, la génération du « baby boom » de l'après-guerre commence à arriver à l'âge de la retraite, c'est le « papy boom ». Ce phénomène, amplifié par l'allongement de l'espérance de vie, a des conséquences économiques importantes – songeons à la problématique du paiement des pensions – mais il a aussi un impact majeur en terme d'accroissement des problèmes visuels liés à l'âge. D'où une hausse constante des nouvelles demandes adressées à la Ligue Braille, dont une bonne moitié des bénéficiaires sont âgés de 65 ans et plus. Et cette tendance n'est pas près de s'infléchir. Une importante étude publiée en 2017²⁰ annonce qu'à l'échelle mondiale, il y aura trois fois plus de personnes aveugles et malvoyantes à l'horizon 2050. Même si, selon ces prévisions, les pays à bas revenus sont les plus touchés, les pays plus favorisés comme le nôtre sont aussi concernés en raison du vieillissement de la population. D'ores et déjà, ce sont les maladies liées à l'âge (cataracte, dégénérescence maculaire liée à l'âge, glaucome...) qui représentent dans nos régions les causes principales de malvoyance et de cécité.

20. Rupert A. BOURNE et al., « Magnitude, temporal trends, and projections of the global prevalence of blindness and distance and near vision impairment: a systematic review and meta-analysis », The Lancet Global Health, vol. 5, n° 9, sept. 2017, pp. e888-e897. Voir résumé dans La Canne Blanche, n° 4, 2017, pp. 11-17.

À cela vient s'ajouter une particularité du système de sécurité sociale belge, qui exclut les personnes dont le handicap est survenu après l'âge de 65 ans du bénéfice de certaines aides publiques, notamment celles destinées à financer l'achat d'une canne blanche, d'une vidéo-loupe ou de tout autre outil spécialisé pouvant faciliter son quotidien. La Ligue Braille dénonce cette discrimination flagrante en insistant auprès des responsables politiques pour que des solutions soient trouvées.

**Retrouver une
autonomie malgré
la déficience
visuelle liée à
l'âge**





Enfants et jeunes

Le « papy boom » n'empêche pas la Ligue Braille de se préoccuper des plus jeunes. Lancé en 2003, le BrailleDay rassemble chaque année les enfants aveugles et malvoyants de l'enseignement spécialisé pour une grande journée d'activités et de découvertes. Ils se forgent ainsi des souvenirs inoubliables. Différents stages sont organisés régulièrement, à Bruxelles, à la mer ou dans les Ardennes. Un stage se tient à Ostende où les enfants apprennent de manière ludique à accroître leur autonomie. D'autres stages sont organisés pour différentes catégories d'âge : séjour à la ferme, stages artistiques, multisports ou encore sur le thème d'Halloween... Pour les plus grands, une journée « Sensations » les invite à dépasser dans la bonne humeur leurs propres limites, par exemple en expérimentant un parcours « accrobranche » ou un tour de piste en voiture de course à toute allure sur le circuit de Spa-Francorchamps !



À partir de 2011, la Ligue Braille s'investit davantage auprès des étudiants. Grâce au fonds dédié Hubert Ouvry, les écoliers déficients visuels du niveau primaire (ordinaire et spécialisé) et du secondaire spécialisé peuvent bénéficier d'une bourse octroyée par la Ligue Braille. Les élèves du secondaire, du supérieur et du niveau universitaire reçoivent une aide financière de la Ligue Braille complémentaire au subside octroyé par la Loterie Nationale.

- (1) BrailleDay : belle rencontre au Boudewijn Seapark de Bruges**
- (2) Stage d'autonomie à la mer**
- (3) Stage découverte multi-sports**
- (4) Journée Sensation : initiation à la plongée sous-marine**



Défense des droits des personnes handicapées

Depuis sa création, la Ligue Braille n'a eu de cesse de défendre les droits des personnes handicapées visuelles, en interpellant les autorités. Par exemple, en 2006, ce travail de représentation a permis de faire voter une loi élargissant les conditions d'octroi de la canne blanche, jusqu'alors réservée aux personnes aveugles, afin de permettre aux personnes gravement malvoyantes d'obtenir elles aussi le droit d'en porter une.

Pour défendre les droits des personnes aveugles et malvoyantes, la Ligue Braille est impliquée dans de nombreux projets, groupes de réflexion et conseils consultatifs auprès des différents niveaux de pouvoir (locaux, régionaux, communautaires, fédéral ou européen). Actuellement, la Ligue Braille assure une présence active au sein de 29 instances consultatives et de décision, dont les Conseils consultatifs des personnes handicapées de différentes communes, le Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, le Comité de branche handicap de l'Agence pour une vie de qualité (AViQ, organisme d'intérêt public wallon), le Brusselse Adviesraad Welzijn van de Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC), Niets Over Ons Zonder Ons (NOOZO ; Rien sur nous sans nous), le Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH), le Belgian Disability Forum (BDF), l'European Blind Union (EBU), etc.

Les revendications en faveur des personnes handicapées visuelles s'appuient depuis quelques années sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Adoptée le 13 décembre 2006, elle a été ratifiée par la Belgique en juillet 2009. Ses principes, une fois intégrés dans les législations belges, doivent mener à une société plus inclusive et plus respectueuse de la personne handicapée. La mise en œuvre de cette implémentation nécessite toutefois du temps, des efforts et une vigilance sans relâche de la part du monde associatif.



**Convention
des Nations Unies
relative aux droits
des personnes
handicapées**



Collaboration universitaire et recherche scientifique

Horus est une des plus anciennes divinités égyptiennes, le dieu faucon, dont l'œil droit est le soleil et l'œil gauche la lune. Depuis 2003, c'est aussi le nom du Centre de rééducation fonctionnelle (CRF) créé par la Ligue Braille en partenariat avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) Brugmann et l'Hôpital universitaire des enfants reine Fabiola. Ce CRF agréé par Iriscare²¹ est le seul du genre pour la Région bruxelloise. Grâce au travail d'une équipe pluridisciplinaire, comptant en son sein des collaborateurs spécialisés de la Ligue Braille et de Brugmann, Horus aide les patients qui présentent un problème visuel à vivre de la manière la plus autonome possible dans les différents aspects de la vie quotidienne (lecture, écriture, contacts administratifs, psychomotricité, orientation et mobilité...).

21. Organisme d'intérêt public créé en 2018 au niveau de la Région bruxelloise suite au transfert de compétences opéré par la sixième réforme de l'État. Le CRF était jusqu'alors agréé par l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI).

Fondation pour les aveugles : remise de prix à de jeunes chercheurs par Michel Magis, directeur de la Ligue Braille



En 2005, la Ligue Braille donne naissance à la Fondation pour les aveugles, reconnue d'utilité publique en 2006. La Fondation a pour mission de soutenir l'activité d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes exercée par la Ligue Braille, de soutenir la recherche scientifique en ophtalmologie, via le Fonds pour la recherche en ophtalmologie (FRO), et de développer des campagnes d'information et de prévention. À cette fin, elle est dotée d'un Comité scientifique qui réunit des représentants de sept universités et neuf centres ophtalmologiques belges. La Fondation pour les aveugles remet chaque année des prix à de jeunes chercheurs. En 2018, suite à la réorganisation de l'aide apportée par le FRO, des fonds ont été réunis pour soutenir à partir de 2020 des projets d'études cliniques.



Nouveaux espaces

Au fil des années 2000-2019, plusieurs nouveaux espaces sont aménagés au siège social de la Ligue Braille pour répondre à divers besoins. Ainsi, en 2007, le Loco-Local est inauguré au rez-de-chaussée, pour l'apprentissage de la locomotion et le dressage des chiens-guides. Cet outil de formation intègre une panoplie d'obstacles qu'une personne aveugle ou malvoyante et son chien-guide seraient amenés à rencontrer comme des carrefours dangereux, des arrêts de bus, des chantiers mobiles, etc. Ce parcours a le grand avantage d'être vaste, couvert et modulable. En 2015 apparaît le Labo de lumière, qui donne aux personnes malvoyantes des conseils individualisés en vue d'optimiser l'éclairage de leur habitat et améliorer ainsi leur cadre de vie. Après différents tests, des recommandations sur la lumière et les contrastes leur sont fournies en fonction de leurs besoins et de leur handicap visuel.

Le Musée Braille obtient en 2016 la reconnaissance du Conseil bruxellois des Musées et rejoint ainsi un réseau comprenant près de 100 musées fédéraux, communautaires, communaux et privés. Il se développe aussi en accueillant dans une nouvelle salle un parcours tactile consacré à l'histoire de Belgique, offert par le Musée BELvue.



En 2018, deux espaces supplémentaires viennent enrichir la palette des services. L'espace SnoezelBraille est dédié à la psychomotricité et au « snoezelen », pratique destinée à stimuler la sensorialité dans une ambiance relaxante. L'espace BrailleMedia est spécialement équipé pour projeter des films en audiodescription et rendre ainsi le cinéma accessible aux personnes déficientes visuelles.



(1) Loco-Local (2) Labo de lumière (3) BrailleMedia



Dans le même temps, la Ligue Braille reste fidèle à sa volonté de rapprocher les services de terrain au plus près du lieu de résidence des bénéficiaires. Fin 2019, outre son siège social à Bruxelles, l'association compte 11 antennes régionales : Anvers, Ath, Charleroi, Courtrai, Gand, Geel, Hasselt, Jambes (Namur), Libramont, Liège et Louvain.

Nos indispensables volontaires :

(1) Accompagnateur (2) Tâches administratives



(3) Actions de sensibilisation et d'information pour le public



Aujourd'hui, en vaillante centenaire, la Ligue Braille peut compter sur l'engagement et la motivation de 130 collaborateurs et 600 volontaires. Grâce au soutien des nombreux donateurs et à l'appui des pouvoirs subsidants, plus de 15 500 personnes déficientes visuelles bénéficient gratuitement d'une aide de la Ligue Braille en vue de développer ou conserver leur autonomie. Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de situations de précarité, le cumul des problèmes sociaux, psychologiques et médicaux ainsi que la complexité administrative, rendent le travail des services de terrain de plus en plus difficile. En dépit de ces nombreux défis, la Ligue Braille, fidèle à l'esprit de ses fondatrices, poursuit avec enthousiasme sa mission d'association neutre au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes du pays.

PRINCIPALES SOURCES UTILISÉES

FONDS D'ARCHIVES

Archives du Palais royal

- Archives du secrétariat de la reine Élisabeth, dos. L 5 : « Subsidés », 1926-1955 (1 chemise).
- Archives de la reine Fabiola, dos. 487 : Ligue Braille, 1965-1987 (1 chemise).
- Cabinet du Roi, correspondance, dos. I.G. 47-VI : Ligue Braille et Maison des Aveugles, 1938-1993 (1 chemise).

Archives communales de Saint-Gilles

- Archives de la police (sous-série relative aux cercles et sociétés communales), dos. 160-161 : Ligue Braille et Maison des aveugles, 1929-1968 (2 chemises).

Archives de la Ligue Braille

- Rapports d'activité, 1934-2018.

PUBLICATIONS

- Aperçu sur les activités de la Ligue Braille a.s.b.l., [Bruxelles], Ligue Braille, 1963.
- La Canne Blanche, Bruxelles, Ligue Braille, 1934-2019.
- DOUARD Cécile, Historique de la Ligue Braille, Bruxelles, Ch. Bulens, 1932.
- HERBECQ-HARDY Françoise, Note historique concernant la Ligue Braille, Institution nationale pour le bien des aveugles et des handicapés de la vue, [Bruxelles, Ligue Braille, 1989].
- HERBECQ Hélène, La Ligue Braille - Le Comité européen. Action en faveur des aveugles, Louvain-la-Neuve, mémoire inédit UCL, 1990.
- LIESEN Bruno, Six points de lumière. Enquête autour de Louis Braille, Bruxelles, Memogrames ; Ligue Braille, 2008.
- SCAILLET Thierry, La Société royale de philanthropie. Histoire d'une institution au service des aveugles et des démunis, Bruxelles, Société royale de philanthropie, 2011.
- SCHOLLER Heinrich, Enzyklopädie des Blinden- und Sehbehinderten-wesens, Heidelberg, C.F. Müller, 1990, pp. 66-68 (art. « Belgen », en grande partie consacré à l'histoire de la Ligue Braille).
- VERCHEVAL-VERVOORT Jeanne, Cécile Douard, un regard retrouvé (1866-1941), peintre, sculpteure, musicienne, écrivaine, La Louvière, Éd. L'Image et l'Écrit ; Bruxelles, PAC, 2014.